



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

CAP nationale

des Agents de service technique OP et maîtres ouvriers

du 27 septembre 2005

Déclaration des élus CFDT

La CAP est présidée par Monsieur Yves LEMARECHAL, chef du bureau SP/TEC2

Approbation du procès verbal de la dernière CAP

Le procès verbal de la CAP de novembre 2004 est approuvé

Secrétaire Adjoint

C'est au tour de la CFDT d'être secrétaire-adjoint.

Promotion des agents de service technique de 2^{ème} classe à 1^{ère} classe

Peuvent être promus au grade d'agent de service technique de 1^{ère} classe, les agents de service technique de 2^{ème} classe comptant 6 ans de services effectifs dans le grade.

Les critères de l'administration sont le classement des services, l'échelon détenu, l'ancienneté dans le grade et enfin l'âge. Nous sommes intervenus pour indiquer que le critère de l'âge devrait être prépondérant compte tenu des difficultés permanentes de promotion.

	2002	2003	2004	2005
Nbre de promouvables	80	88	51	48
Nbre de proposés	34	41	23	23
Nbre de promus	15	15	12	27

Sont retenus pour une promotion à AST de 1^{ère} Classe:

Josyane HAMON	DDE 22	Emmanuel DRAGON	DDAM 56
Brigitte DUTERNE	DDE 22	José FATOU	DDAM Dunkerque
Annick RUELLAN	DDE 22	Nicolas MAURICE	DDAM Pays de Loire
Marie PULCINI	DDE 60	Dominique SALAMON	DDAM Pays de Loire*
Brigitte SANCHEZ	DDE 66	Loïc LEMOINE	DRAM Bretagne
Liliane PUJOL	DDE 82	Christian BANMANN	DRAM Hte Normandie
Valérie BANDEL	DDE 83	William CHERPION	DRAM PACA
Rosalie ACHERON	DDE 971	Sylvie MAILLOT	DRAM PACA
Liliane FRONTON	DDE 971	José MAILLOT	DRAM PACA
Pierrette VIROLAN	DDE 974	Franck RIMBERGER	DRAM Pays de Loire
JC MARIE JEANNE	DDE 974	Cyril QUERE	EA Nancy
Pascal LANLER	CETE Lyon	Didier LABRISE	EA Strasbourg
Philippe BROCAS	DDAM 17	Philippe RENAULT	ENPC
Noël MEUNIER	DDAM 33		
François MEUNIER	DDAM 33		

Promotion d'ouvrier professionnel (OP) à ouvrier professionnel principal (OPP)

Peuvent être promus au grade d'ouvrier professionnel principal les ouvriers professionnels ayant atteint au moins le 6^{ème} échelon de leur grade. Une seule promotion cette année.

Le nombre de promotions les années précédentes était de :

0 en 2004, 4 en 2002, 7 en 2001, 5 en 2000, 8 en 1999, 0 en 1998 et 3 en 1997.

	2002	2003	2004	2005
Nbre de promouvables	75	75		65
Nbre de proposés	38	40		28
Nbre de promus	4	3 + (2)	0	1

Est promu : Jean-Pierre MANOTTE de l'ENPC.

Promotion de maître ouvrier (MO) à maître ouvrier principal (MOP)

Peuvent être promus les maîtres ouvriers ayant atteint au moins le 6^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 11 ans de services effectifs dans un corps d'ouvriers professionnels ou de maîtres ouvriers dont au moins 3 ans en qualité de maître ouvrier.

Le nombre de promotions les années précédentes était de :

7 (+2 Environnement) en 2001, 5 en 2000, 0 en 1999, 3 en 1998 et 0 en 1997.

	2002	2003	2004	2005
Nbre de promouvables	60	55	47	38
Nbre de proposés	36	26	29	27
Nbre de promus	3 + 2 LCPC	5	7	4

Les critères annoncés par la DGPA et retenus par la CAP sont le classement des services, l'échelon, l'ancienneté puis enfin l'âge. Notre élu a insisté pour que l'âge soit le critère prépondérant compte tenu des possibilités très réduites de promotion afin de ne pas obscurcir davantage l'avenir.

Sont retenus :

Michel LAVOCAT DDE 24
Alain PAQUOTTE DDE 54
Claude RAMEZ DDE 59
Alexandre SEGOR ENPC

Promotion à maître ouvrier (MO)

Peuvent être promus au grade de maître ouvrier, les ouvriers professionnels âgés de 40 ans au moins et justifiant de 9 ans de services publics.

	2003	2004	2005
Nbre de promouvables	129		124
Nbre de proposés	54		38
Nbre de promus	2	0	3

Les critères annoncés par la DGPA et retenus par la CAP sont le classement des services, l'échelon, l'ancienneté puis enfin l'âge.

Sont retenus :

Antoine DOS-REIS DDE 13 Aix-en-Provence
Jacky SEBIRE DDE 27
Michel VAN-DEN-BROCKE SPPC 22

Réclamations sur notation

La CAP a examiné 4 réclamations au titre de l'année 2004. La CAP décide : 1 modification de la note et le remplacement de termes pour 2 dossiers.

Reclassement professionnel

Cinq demandes sont examinées à la CAP qui donne un avis favorable sur 4 dossiers.

Nom	Grade actuel	Grade d'accueil	Service
Bertrand THOUMELIN.....	Agent Hospitalier	MO	DDE 24
Franck THIERY	AES	OP	DDE 54
Guy FERRIERE	AE.....	MO	DDE 974
Fabrice MARIN	Agent territorial	AST	DDAM Morbihan

Intégrations

Ont reçu un avis favorable :

Nom	Sce et Grade d'origine	Sce demandé	Grade d'accueil	
Bernard EUGENE.....	DDE 18	AST-AC	DDE 18	AST-SD
Pierre KORBAOUF.....	DDE 59.....	AES	DDE 59	OPP
André PAUSE.....	PARIS	AGT Hosp qualifié	DDE 974	AST2-SD
Claude COMPANY	DDE 95	MO-AC.....	DDE 95	MO-SD
Jean-Michel NICOLAS	Dépt Martinique ...	Agt entretien	DDE 93	OP-SD

Mutations

Sur les 3 dossiers examinés en CAP, 2 agents ont obtenu leur mutation.

Nom	Sce d'origine	Sce demandé
Joël GRIZAUD.....	DDE 06.....	DDE 05
Alexis PLESEL.....	DREIF.....	DDE 972

**Pour tout renseignement complémentaire
contactez votre élu CFDT**

Michel DOLCEMASCOLO (DDE 57) Tél. 03.87.34.34.25